Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. Or quand les ruches sont pleines Par un travail très fécond,
Nous n'avons plus que la peine D'en recevoir le miel blond.
Refrain : Poursuivons...

3. Pas d'inutile visite Au rucher laborieux
L'on vous fera fuir bien vite Vous les bourdons orgueilleux.
Refrain : Poursuivons...

4. Si l'on nous cherche querelle, Nous les Romands, nous saurons
Comme l'abeille cruelle Nous emploierons l'aiguillon.
Refrain : Poursuivons...

Note de la rédaction :

Pour les apiculteurs chanteurs, nous pouvons en fournir la musique. Ne serait-il pas agréable de pouvoir entonner cette chanson dans nos manifestations, Fête de la Romande, Assemblée des délégués, assemblées des sections, etc. ? Nous disposons également d'un chant pour chœur mixte *« L'Abeille »*, musique de J. Bovet. Nous en publierons les paroles si la demande nous en est faite.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Jacques Besson

La section de Cossonay vient de perdre un de ses vétérans, M. Jacques Besson, garde-forestier pendant plus de 50 ans, décédé brusquement à l'âge de 82 ans. Amoureux de la nature, fin observateur, il habitait le beau domaine de Fermens, dans une ravissante clairière des bois qui s'étendent de Pampigny à Apples où il avait installé le rucher qu'il soigna, avec compétence, jusqu'à l'année dernière. Entré dans la section de Cossonay en 1920, M. Besson était un apiculteur aimable et cordial, au commerce agréable qui laisse à tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître, le meilleur souvenir. Nous présentons à sa famille notre respectueuse sympathie.

G. Golay.

† Paul Gueissaz-Blanchard

Le décès de M. Paul Gueissaz, ancien instituteur et ancien syndic de Ste-Croix, a attristé profondément tous ceux qui eurent le privilège de l'approcher.

Né à Ste-Croix en 1879, le défunt obtint en 1898 son brevet d'instituteur, enseigna quelques années à La Sagne, puis dans son village qu'il ne quitta plus. Retraité dès 1934, il n'en continua pas moins une activité débordante comme municipal d'abord, puis en qualité de syndic durant les années difficiles de la guerre. En 1945, il accepta enfin de jouir d'un repos mérité.

Caractère droit, enjoué, pédagogue aimé et respecté, M. Gueissaz sut s'attirer l'estime et l'amitié de ses concitoyens. Esprit ouvert à tout ce qui est humain, le défunt donna une grosse part de lui-même aux sociétés de chant, de musique, d'histoire, au remaniement parcellaire et aux journaux auxquels il collabora.

Mais il fut aussi et avant tout un apiculteur. Dès qu'il eut en poche son brevet d'instituteur, il s'intéressa aux abeilles et ce « violon d'Ingres » garda toujours une place bien à part dans son cœur. Son rucher de la route des Rasses, puis du Bas-de-la-Fin, rière Bullet, furent des modèles de soin, de propreté, d'ingéniosité. En 1915, M. Gueissaz obtint une médaille d'or au concours des ruchers. Sa fidélité à la SAR lui valut en 1939 le gobelet de vétéran et en 1954 le plateau dédicacé pour 50 années de sociétariat. Ses connaissances apicoles, son entregent en firent un inspecteur des ruchers particulièrement compétent, auquel on ne recourait jamais en vain. Chaque été, il visitait les apiers des communes de Ste-Croix et Bullet, apportant avec courtoisie, aide et conseils.

Le souvenir de cet homme de bien ne s'effacera pas du cœur de ses nombreux amis. E. B.

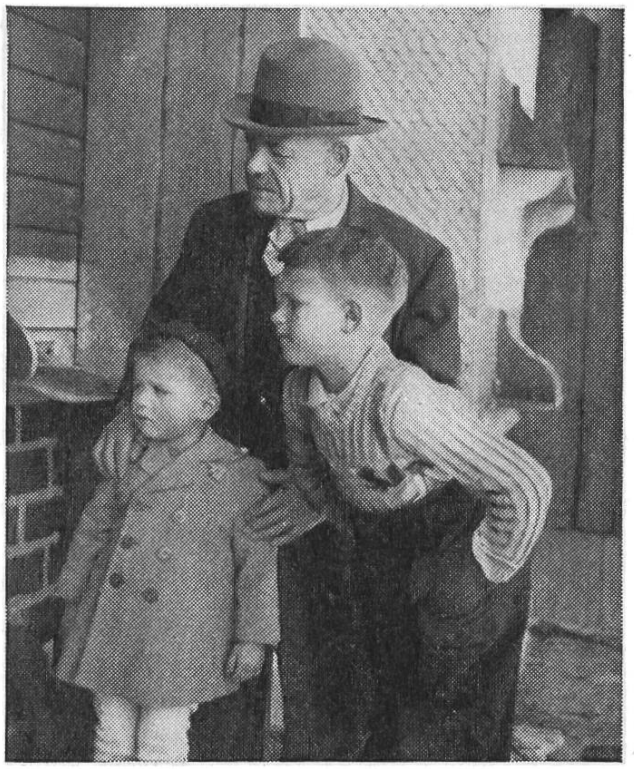

† Jacob Roth

Le vendredi 28 février, les parents et ses amis ont conduit à sa dernière demeure notre collègue Jacob Roth, qui avait atteint le bel âge de 86 ans.

Il y a plus de 40 ans, le papa Jacob faisait ses débuts en apiculture. Débuts modestes avec un essaim, il était arrivé avec ténacité et persévérance à monter un rucher important qu'il conduisait de main de maître, jusqu'au jour fatal où il fut terrassé par une attaque. Notre ami Jacob était un apiculteur réfléchi. Rien ne se faisait chez lui qu'après mûres réflexions. L'amour qu'il portait à ses abeilles fut certainement à la base de ses réussites. Patience, réflexion, amour pour ses abeilles, quel bel exemple pour les jeunes apiculteurs. Avec regret on ne verra plus ce vieillard encore alerte monter la colline pour aller voir si rien au moins ne clochait là-haut.

A sa famille, nous disons encore toute notre sympathie.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises.

Communiqués

Section de Lausanne

Rectification

Les membres de la Section de Lausanne qui ont été avisés par circulaire d'une séance de la « Société protectrice des animaux » sont informés que celle-ci n'a pas eu lieu le 25 mars, mais se tiendra le 25 avril. *Le comité.*

Société d'apiculture La Côte neuchâteloise

Une offre de sucre nous étant parvenue pour le prix de *Fr. 81.40 les 100 kg*, pris en gare de Neuchâtel, ce sucre sera déposé chez le président où il pourra être pris, majoré des frais de transport et divers.

Les membres que cette offre intéresse peuvent s'inscrire jusqu'au 6 avril. Quantité limitée. Paiement comptant. Livraison fin avril.

Inscription chez le président : Ed. Auberson, Les Draizes 25, Vauseyon (Neuchâtel), tél. 5 16 29.

Comptes rendus

Assemblée générale de l'Association romande des apiculteurs-éleveurs

L'assemblée générale s'est tenue à Lausanne le 1er mars 1958. Une trentaine de membres y assistaient.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ayant été approuvé, le président, M. Barbier, donne la parole à M. Borgeaud, caissier. La fortune de la société s'élève à 1777 fr., elle est en augmentation de 155 fr. par rapport à l'exercice précédent. M. Aubert demande qu'un appel soit adressé aux sections de la S. A. R. afin de les inviter à devenir membres passifs de l'Association et par là la soutenir dans ses efforts. Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont adoptés sans avis contraire.

Dans son rapport le président donne un aperçu de l'activité de l'Association qui compte actuellement 31 membres actifs et 40 membres passifs. Il souhaite que les mises à ban pour acariose soient enfin levées et qu'un libre commerce puisse s'établir entre cantons. Il a été convoqué par la Romande à une séance commune à laquelle assistait M. Schneider du Liebefeld en vue de trouver les moyens d'améliorer notre abeille et d'étudier, d'une manière scientifique, le comportement de diverses races étrangères. L'Association appuiera la Romande dans cette voie. Les 22 et 23 juin 1957 s'est tenue à Genève une réunion des membres avec leur famille, réunion qui connut un très vif succès malgré un temps maussade. Un cours d'élevage a été donné au Sépey. Il a été suivi par de nombreux apiculteurs.

La station de fécondation des Pralies avec une ruche à mâles carnoliens a été ouverte le 12 juin 1957. 185 reines y ont été fécondées. Etant donné les bons résultats obtenus, le préposé invite les membres à l'utiliser sur une plus vaste échelle.

M. Fluckiger, apiculteur-éleveur à Martigny, accepte de remplacer au comité M. Rythner, démissionnaire.

Au programme d'activité de l'Association figurent notamment : amélioration de nos abeilles, cours de perfectionnement à Baulmes, sortie à Bruxelles à l'occasion de l'Exposition internationale avec visite de ruchers.

Au cours de la discussion qui suivit, chacun eut l'occasion de s'exprimer. M. Leschenes met à la disposition des membres sa station de fécondation située au bord du Doubs. M. Rithner estime que les éleveurs font fausse route en voulant chercher à l'étranger ce qu'on a sous la main. M. Aubert demande que les apiculteurs qui ont fait des essais avec les races étrangères fassent un rapport sur les résultats obtenus. M. Bovey appuie M. Rythner. Il a fait des essais avec la race du pays et a obtenu des résultats très intéressants. Il demande que l'Association s'engage dans cette voie, la seule qui permettra d'obtenir des résultats positifs. M. Macherel demande qu'une sortie en Suisse soit prévue. Les apiculteurs de la section de Marly et environs seraient heureux de faire visiter leur station de fécondation aux membres de l'Association. Il signale également le cas d'un apiculteur de Lausanne qui lui a commandé, en fin de saison, quelques reines. Après avoir fait l'impossible pour le contenter, ces reines lui sont revenues.

Pour terminer cette assemblée, M. Barbier a le plaisir de présenter aux membres un film autrichien sur « L'élevage des reines ». Chacun a pu admirer avec quelle maîtrise travaille de Dr Jordan, chef de la station fédérale et combien la méthode utilisée est simple et pratique. Ce film est à la disposition des sections qui en feront la demande auprès de M. Ch. Ruckstuhl, 32 route des Acacias, Genève. P. Z.

Sections de la Broye : Moudon, Basse-Broye, Payerne, Avenches, Lucens

Le dimanche 16 février les sections de la Broye étaient convoquées en réunion inter-sections à Payerne. Le but de cette assemblée était la présentation du film « La vie des abeilles » de la S.A.R.

Cette assemblée fut un succès puisque toutes les sections étaient abondamment représentées et qu'un groupe très bienvenu de 25 apiculteurs de la Broye fribourgeoise était annoncé par son président. Plus de 220 personnes emplissaient la grande salle de l'Hôtel de la Gare.

Aussi c'est avec un plaisir intense que le soussigné a ouvert l'assemblée en donnant la parole à M. Thurler, ancien président de la Fédération vaudoise, pour une très intéressante causerie sur le sujet toujours actuel et combien nécessaire : « En apiculture, comme en toute chose, l'erreur ne paye pas ».

L'éloquence de M. Thurler est une éloquence directe, sans cauteleux détours, dont tous ont pu saisir d'emblée le côté pratique qu'on pourrait résumer : observation, bon sens, propreté dans le rucher, soins appliqués au juste moment, nourrissement dès juillet, pas de visites inopportunes, colonies fortes pour le début de la saison mellifère, renouvellement des reines.

M. Thurler est très applaudi et dûment remercié. Mais, hélas, on avait oublié d'allumer la l... (pardon), on avait oublié les haut-parleurs, pourtant à disposition dans la salle : oubli dont nous prions les durs d'oreille de nous excuser ; nous y penserons à l'avenir.

Le déroulement du film fut une jouissance. L'activité des abeilles, au dehors, de fleur en fleur, à l'entrée de la ruche, accaparait le regard et l'attention ; la vie à l'intérieur était pour beaucoup une révélation de l'instinct organisateur de nos avettes ; on suivit avec frémissement l'épisode du combat impitoyable que se livrent les reines. Les apiculteurs apprécièrent hautement le réalisme de la partie du film consacrée aux maladies des abeilles, vivante comme une expérience ; on suivit avec intérêt le développement d'un rucher qu'un jeune avait mis sur pied et agrandi avec amour et soin après avoir reçu deux colonies en cadeau.

Les moments émotifs ne manquent du resque pas au cours du film. A part la lutte des reines, c'est le calme parfait de ce jeune garçon d'apiculteur qui regarde sans aucune peur d'être piqué, tout près du trou de vol, ce que fait ce peuple affairé et bruissant. Il a l'air de le bien connaître, et l'a sûrement admis comme un vrai ami. C'est encore le geste de l'apprenti qui, le cadre lâché, s'enfuit en criant et gesticulant ; il revient pourtant, la leçon vite comprise : procéder en tout avec calme, sans précipitation, et si, par malchance, une piqûre s'insinue sous l'ongle, serrer les dents et ne pas lâcher le cadre !

La présentation du film achevée, de vifs remerciements sont adressés à l'orateur M. Thurler, à la Fédération vaudoise-fribourgeoise des laits pour le prêt gracieux de l'appareil, aux opérateurs, MM. Binda et Merminod, au restaurateur et à tous les organisateurs de l'assemblée. Après quoi les vœux de bon retour à la maison sont destinés à tous les assistants, aux apiculteurs et aux jeunes pour qu'à l'exemple du garçon regardant au trou de vol, ils prennent goût à l'apiculture. *L. Bg.*

Fédération jurassienne d'apiculture

Le Grand Comité de la Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture s'est réuni en assemblée de printemps à Delémont, le 22 février. M. Louis

Gassmann, président, salua les membres de ce comité qui avaient tous répondu à la convocation. Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, on passa à la reddition des comptes présentés par M. André Eicher de Saint-Imier. Les recettes ont été de l'ordre de 8227 fr. 70 et les dépenses de 4914 fr. 35. La fortune de la Fédération au 31 décembre est de 4465 fr. 25. La presque totalité de ce montant est constitué par le fonds de la caisse loque, celle du noséma ayant été fortement mise à contribution ces dernières années.

Par suite de démission du caissier, ce poste étant à repourvoir, la Société du Pied du Chasseral a été chargée de présenter un candidat. A l'heure où nous écrivons ce compte rendu, nous croyons pouvoir annoncer qu'un successeur a été trouvé à La Neuveville.

L'ordre du jour prévoyant de confirmer le mandat de M. Henri Broquet, de Courtedoux au sein du comité de la SAR, la confiance fut accordée, sans opposition, à notre mandataire, qui remercia en annonçant que c'était la dernière période triennale qu'il remplirait au comité central.

M. Gassmann donna ensuite connaissance d'une lettre émanant de la section Erguel-Prévôté qui demande à être libérée de ses obligations vis-à-vis de la caisse loque et noséma de la Fédération. Nous en donnons ci-dessous la teneur :

« Dans son assemblée du 8 décembre 1957, la section d'apiculture Erguel-
» Prévôté a décidé de créer une caisse maladie autonome dès le 1er janvier
» 1958.

» La Fédération jurassienne voudra bien prendre note qu'à dater du 1er
» janvier 1958, les cas de maladie provenant de notre section ne sont plus à
» indemniser par sa caisse. Demeurent réservés les cas qui sont ou seraient
» encore en suspens pour l'année 1957 ou antérieurement.

» Président : Jecker. Secrétaire : A.I. Ribaut. »

Ce vœu étant en contradiction avec les statuts de la Fédération, après une discussion très objective, une résolution, présentée par M. P. Schaller, fut votée et la lettre suivante a été adressée, en date du 24 février 1958, à la section Erguel-Prévôté :

« Monsieur le Président et Messieurs,

» Chers collègues apiculteurs,

» Le Grand Comité de la Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture
» réuni à Delémont le 22 février 1958, après avoir pris connaissance de la lettre
» du 31 décembre 1957, de la section Erguel-Prévôté par laquelle cette dernière
» nous avise vouloir constituer sa propre caisse maladie, estime que cette déci-
» sion est en contradiction avec les statuts de la Fédération. Elle est donc
» reconnue irrecevable par le Grand Comité qui propose à la section Erguel-
» Prévôté, dans le but de maintenir l'union de la Fédération jurassienne, de
» revoir sa décision.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs et chers collègues api-
» culteurs, nos salutations très cordiales.

» Le Comité directeur de la Fédération :

» Le secrétaire : P. Schaller. Le président : L. Gassmann. »

Tous les apiculteurs approuveront la décision prise par les membres du Grand Comité qui tend à maintenir et à renforcer l'union qui doit régner parmi les apiculteurs jurassiens. Espérons que le bon sens triomphera et que le fossé qui vient de s'ouvrir sera rapidement comblé et qu'il ne sera bien vite plus qu'un mauvais souvenir.

M. G. Giauque, inspecteur à Prêles, annonça que, sur l'initiative de M. Bieri, commissaire cantonal pour les maladies des abeilles, M. H. Schneider, du Liebefeld, convoqua quelques inspecteurs du Jura, le 16 janvier à Bienne. Ces derniers étaient chargés d'examiner et d'étudier un projet d'ordonnance qui prévoit la création d'une caisse cantonale pour la lutte contre les maladies des abeilles. Si ce projet est mis sur pied, ce qui est fort souhaitable, tous les

possesseurs d'abeilles seraient tenus à verser leur contribution à cette caisse qui serait mieux armée pour lutter contre les maladies et à indemniser les apiculteurs pour les pertes subies.

M. G. Giauque rapporta ensuite sur un sujet qui tient à cœur à tout apiculteur : « les meilleures races d'abeilles propres à notre pays ». Après un exposé fort intéressant, suivi d'une large discussion, on arriva à la conclusion que seul un institut national ayant à sa disposition les instruments scientifiques nécessaires peut arriver à un résultat concret. Le rapporteur dit en substance qu'il faut essayer toutes les races mais que ce problème est trop vaste pour un amateur, raison pour laquelle il faut laisser le soin de ces recherches à des hommes de science.

Les membres présents furent unanimes à soutenir une proposition demandant qu'une assemblée de la Fédération jurassienne soit organisée cette année. La ville de Delémont a été retenue pour cette manifestation, mais la date n'en a pas encore été fixée ; cependant, on peut d'ores et déjà prévoir que ces assises se tiendront dans le courant de septembre prochain.

En fin de séance, M. Aufranc, pasteur retraité à Péry, président de la section du Pied du Chasseral, annonça son prochain départ pour le canton de Neuchâtel. Il dit tout le plaisir qu'il a eu dans ses relations avec les apiculteurs et les membres du Grand Comité de la Fédération jurassienne à laquelle il adressa les vœux les meilleurs pour l'avenir. M. H. Broquet d'abord, puis M. L. Gassmann, souhaitèrent à M. Aufranc une vie heureuse et une longue et paisible retraite, et le remercièrent pour le rôle toujours conciliant qu'il a déployé au sein de la Fédération jurassienne. Pour le remercier de cette belle et féconde activité, le Grand Comité, par acclamation, décerna à M. Aufranc le titre de membre d'honneur, honneur auquel ce dernier, visiblement ému, se dit être très sensible de l'estime qui lui est faite. *F. L.*

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

(Suite)

Assemblée d'été. — M. le président Thurler termine son rapport en rappelant la belle assemblée d'été de Château-d'Oex qui a parfaitement réussi grâce à l'excellente organisation du comité de la section du Pays-d'Enhaut qu'il remercie chaleureusement au nom de la Fédération.

Il adresse également sa gratitude à tous ceux qui ont aidé le comité dans l'accomplissement de sa tâche, singulièrement à M. le Dr Jacottet, vétérinaire cantonal ; M. Fornerod, gérant de la Caisse loque et acariose ; M. Desgraz, chef de service au département de l'Agriculture ; M. Valet, ancien inspecteur cantonal, qui donnera tout à l'heure son dernier rapport sur l'état sanitaire du rucher vaudois et qui a lutté énergiquement, pendant dix-sept ans, pour éliminer les maladies contagieuses de nos ruches et, enfin, à ses collaborateurs, les inspecteurs régionaux des ruchers.

Mis en discussion par M. Mottier, le rapport présidentiel est accepté sans discussion.

Comptes. — M. Mottier donne ensuite lecture des comptes qui ont été contrôlés par M. Schmidt, de la section de Bière, et M. Matthey, de la section du Chamossaire.

Ils bouclent par une diminution de fortune de 417 fr. 96 provenant des dépenses occasionnées par l'assemblée d'été de Château-d'Œx et en particulier par le cachet demandé par le conférencier.

Après quelques explications données par le caissier, les comptes sont acceptés tels qu'ils sont présentés.

Assemblée d'été et célébration du cinquantenaire. — Sur l'invitation de M. Glaus, président de la section de la Menthue, cette assemblée aura lieu à Yvonand, en 1959, pour fêter en même temps le cinquantenaire de la Fédération vaudoise et celui de la section de la Menthue.

Renouvellement du mandat de M. Soavi comme membre du comité de la S.A.R. — M. Soavi, qui a déjà passé douze ans au comité de la S.A.R., est proposé pour une dernière période de trois ans. Il aura, ainsi, atteint la limite de durée fixée par les statuts.

Réélection du comité. — Deux membres du comité se retirent : M. J. Thurler, président, qui a fait partie de cet organisme pendant douze ans : neuf ans comme secrétaire et trois ans comme président, et M. G. Golay qui, nommé inspecteur cantonal des ruchers, désire laisser sa place à un autre.

Pour les remplacer sont élus : M. Robert Bovey, Romanel, présenté par la section de Lausanne, et M. G. Sueur, Corcelles-Concise, présenté par la section de Grandson.

M. Pierre Mottier, caissier, est élu président.

Sur proposition de M. Moreillon, Bex, M. J. Thurler, qui a atteint la limite fixée par les statuts pour le temps passé au comité, c'est-à-dire douze ans, est nommé membre d'honneur en témoignage de gratitude pour tout le dévouement apporté à l'accomplissement de sa tâche.

Etat sanitaire du rucher vaudois. — M. Valet, qui fait son dernier rapport comme inspecteur cantonal, constate que le nombre des ruches a diminué, dans le canton, de 16 % de 1950 à 1957. Il attribue ce lourd déchet aux causes suivantes :

1. Mauvaises récoltes de miel ;
2. Traitements antiparasitaires meurtriers pour les abeilles ;
3. Transformation des cultures ;
4. Abandon des occupations accessoires dans l'agriculture ;
5. Manque de main-d'œuvre agricole.

Il donne ensuite un aperçu de la situation sanitaire dans le canton.

On a signalé quelques cas d'acariose, mais aucun dans la région traitée en 1956.

La loque européenne sévit toujours un peu partout, la streptomycine permet de la combattre efficacement.

On doit, malheureusement, constater une recrudescence de la loque américaine. De nouveaux foyers ont été signalés dans le district de Lausanne, à Moudon, Bex, Puidoux, Le Sépey, Essert-Champvent, Morges et Les Moulins.

M. G. Golay, nouvel inspecteur cantonal, lui succède. Il rend hommage au travail fécond de son prédécesseur et annonce qu'au printemps 1958 toutes les ruches des districts de Lavaux, Vevey, Aigle et Pays d'Enhaut seront traitées contre l'acariose avec le remède de Frow.

Il espère que les comités de sections et tous les apiculteurs voudront bien lui accorder leur appui pour lui permettre d'accomplir sa tâche et contribuer, ainsi, à la prospérité du rucher vaudois.

Sur ce, le président lève cette laborieuse séance en souhaitant à chacun une bonne année apicole. G. G.

Société d'apiculture de la Sarine

Vers la mi-février, une température on ne peut plus clémente est venue sortir nos abeilles de leur torpeur. Aussi, les apiculteurs de la Sarine surent-ils apprécier à sa juste valeur le renouveau qui permit à leurs bestioles de sortir de leur longue léthargie, de se trémousser et de rentrer chargées, déjà, d'un abondant pollen. A l'instar de leurs protégées, ils s'en allèrent donc à la cueillette. Pour l'heure, il ne s'agissait nullement de cueillir ce merveilleux nectar, source de santé et de bien-être, mais de bénéficier des directives de notre comité. Il y avait donc à prendre connaissance des différents rapports et à fixer le programme d'activité pour 1958.

L'inauguration du Film suisse des abeilles, film impatiemment attendu, devait enfin nous donner entière satisfaction.

Réjouis par le but et le lieu de leur rencontre, les amis des abeilles arri-

vèrent donc nombreux à Grangeneuve pour leur réunion de printemps. Ils eurent même l'agréable surprise d'y trouver un accueillant moine de Hauterive dont la bure, aux couleurs bien fribourgeoises, paraissait être une réminiscence de l'origine des lieux et des bienfaits de l'abbaye cistercienne.

Sous la présidence de M. F. Ridoux dont la courtoisie et la pondération établissent régulièrement un climat de confiance, la partie administrative fut, avec approbation générale, rapidement liquidée. Dans son rapport judicieusement exposé, le président excusa l'absence de M. le conseiller d'Etat Duccoterd, malheureusement empêché. Nos relations avec le Département de l'agriculture et la Fédération cantonale continuent à être empreintes du meilleur esprit de collaboration. M. Porchet et M. Dietrich ont droit à notre gratitude.

A part les visites de ruchers, trois conférences eurent lieu dans différentes régions. Le comité a tenu deux séances relatives aux questions touchant les intérêts de la section. D'autre part, le président a représenté notre groupe à la Centrale des miels et aux diverses réunions de la Fédération cantonale.

Il a été rappelé aux membres vétérans qui ont droit au gobelet de prendre contact avec le secrétaire afin de fixer, d'un commun accord, la date de leur entrée dans la Romande.

Le rapport de l'inspecteur des ruchers fait mention d'un état sanitaire satisfaisant. A cette occasion, il est rendu hommage à M. Joye qui a dû renoncer à ses fonctions pour raison d'âge. M. Joye qui avait succédé à M. l'abbé Colliard s'est acquis après tant d'années d'intelligente activité la reconnaissance des nombreux apiculteurs de son rayon. Modeste autant que compétent, notre inspecteur ne faisait guère état de ses solides connaissances mais, en l'occurence, combien ont profité de ses conseils avisés et de sa grande expérience.

Le président fait encore appel à la bonne volonté de chacun pour arriver à une propagande intensive afin d'amener dans nos rangs ceux qui s'obstinent à vivre en marge de toute organisation. Une des conditions essentielles de la prospérité de nos sections exige un effort plus soutenu dans le recrutement de nouveaux membres.

Les comptes tenus et présentés par M. Vorlet, le dévoué et diligent secrétaire-caissier prouvent la bonne marche de la section.

Dans une parfaite entente, un nouveau programme a été établi quant aux lieux et aux dates des conférences et des visites de ruchers.

En dernier lieu, le film si attendu, bien conçu, bien présenté et très instructif, fut accueilli avec enthousiasme. Que tous ceux qui ont contribué à cette magnifique réalisation soient félicités et remerciés. Espérons que ces belles images pourront bientôt se dérouler sur l'écran du cinéma documentaire, que le public puisse être renseigné, les enfants se divertir et en faire leur profit. Alors, sûrement comprendront-ils nos souhaits, souhaits chaque printemps renouvelés.

Chers enfants, aimez-vous le bon miel,
Laissez en paix les beaux chatons ;
Désirez-vous des fruits vermeils,
Ne maltraitez plus les soyeux bourgeons.

Pour clore cette assemblée qui a connu un succès inusité, M. le Directeur Chardonnens offrit une savoureuse collation. Les participants purent goûter d'un excellent produit de l'Ecole de laiterie tout en applaudissant les paroles pleines d'humour de M. Chardonnens. Tous emportèrent le meilleur souvenir de l'aménité avec laquelle ils furent reçus à Grangeneuve.

La nouvelle société d'apiculture de Marly

Réunis en assemblée, le 8 mars dernier, les délégués de la Romande décidaient de reconnaître la nouvelle Société Apicole de Marly et de l'inclure dans son giron.

Les sociétés apicoles sont nombreuses déjà, direz-vous. Pourquoi en fonder

une nouvelle ? Est-ce engouement futile et momentané pour la cause apicole... ou bien accès spontané de mauvaise humeur et séparatisme ?

Non, il n'en est rien. La demande adressée à la Romande était au contraire le fruit longuement réfléchi, l'aboutissement de plusieurs années de labeur et de gestation.

Il y a dix ans, en effet, quelques mouchiers de Marly se groupaient pour s'entraider dans l'élevage des abeilles et dans la lutte des maladies qui menaçaient leurs ruchers. Puis d'autres amis des abeilles de la région vinrent se joindre à ces pionniers. Des réunions avec conférences, des visites de ruchers furent organisées. On installa une station de fécondation en vue d'améliorer la sélection, on acheta en commun le sucre et le matériel apicole. Chaque année une sortie permettait aux participants de se documenter sur ce qui se faisait ailleurs. Des liens d'amitié solides se nouèrent entre les membres. On voyait des vétérans à longue barbe faire part de leur expérience aux plus jeunes. Chacun se dévoua selon ses moyens à la cause apicole... et les maladies furent enrayées... et les plus entreprenants furent récompensés au concours des ruchers par des médailles d'or... et l'effectif des membres augmenta sans cesse jusqu'au nombre de quatre-vingts.

C'est à l'occasion de son dixième anniversaire que l'ancien groupement se sentit le besoin d'essaimer ou plutôt de s'ériger en société indépendante. Il adressa donc sa demande aux organes dirigeants de la Société romande, et il fut agréablement surpris lorsqu'il reçut une réponse affirmative. Faisant preuve de compréhension et d'objectivité, les délégués des sociétés et le comité n'avaient pas voulu contrecarrer un projet légitime, ils n'avaient pas voulu brider le dynamisme et la vitalité des apiculteurs de Marly et environs. Ont-ils eu tort ? Non... et qu'ils soient ici publiquement remerciés.

Film et conférence

Les apiculteurs de la région étaient convoqués dimanche 2 mars à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly, pour assister au nouveau film des apiculteurs suisses.

C'est devant une salle comble que l'opérateur fit dérouler les magnifiques séquences de ce film. En effet, aux apiculteurs, s'étaient joints bon nombre de sympathisants, des agriculteurs et même les élèves de l'Ecole ménagère agricole de Marly.

La deuxième partie de la séance était réservée à une conférence de M. Alfred Surchat, apiculteur vétéran. Ses conseils judicieux sur les premiers travaux de printemps furent écoutés avec beaucoup d'attention.

Cette séance est la première d'une série. L'ancienne tradition du groupement selon laquelle on se réunissait une fois chaque mois pour une causerie ou pour une visite de rucher sera maintenue pour le plus grand bien de nos avettes et pour le plaisir de chacun.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale du samedi 15 mars 1958

Il n'est pas dans l'usage de donner un résumé de l'activité déployée dans nos réunions amicales. Nous ferons exception pour une fois.

La grande salle de l'Hôtel de la Cloche était occupée jusque dans ses recoins ; plus de 120 apiculteurs, dont plusieurs d'autres sections, avaient répondu à la convocation du comité. Personne ne fut déçu ; bien au contraire, ce fut un enchantement progressif, la soirée passa si rapidement qu'elle ne put être levée qu'après plus de 23 heures.

Le sujet à l'ordre du jour était : « Elevage des reines » avec démonstration pratique, matériel adéquat et film. Ce programme si riche fut développé avec maîtrise verbale et manuelle par notre membre-éleveur de reines, M. B. Bovey, à Romanel sur Lausanne. Comme introduction, M. Bovey montra toute

l'utilité et la valeur d'un élevage rationnel et nécessaire. Puis à l'aide du matériel apporté les auditeurs furent mis au courant de toutes les opérations pratiques pour arriver sans trop de difficultés à un résultat sinon absolu, au moins encourageant. Des changements brusques de température peuvent faire rater l'opération la mieux conduite.

Par un film très complet, exécuté en 1943 déjà, en collaboration avec son frère, M. le Dr Bovey, actuellement professeur d'entomologie au « Poly » à Zurich, notre conférencier montra par l'image vivante tout le détail des opérations exposées précédemment. Le visuel venait compléter l'auditif. Ce film inédit fut pour tous une révélation et dire que notre comité dut faire pression sur notre ami pour en obtenir la projection. Excès de modestie ! En résumé belle et vivante soirée ! Un chaleureux merci à MM. Bovey au nom de tous les participants.

Au nom de la section : *M. Chabanel,* pt.

P.-S. — Présidents de sections, faites visionner ce film dans vos assemblées. Vous en serez enchantés ; il vous réservera une belle leçon de vulgarisation.

Fédération Valaisanne d'Apiculture

Assemblée des délégués

La Fédération valaisanne des sections d'apiculture a tenu ses assises annuelles dimanche 2 mars 1958 à l'Hôtel des Gorges du Triège à Salvan, sous la présidence de M. Joseph Germanier, Sierre, président.

Le contrôle des pouvoirs fait constater la présence de toutes les sections avec le nombre prévu aux statuts.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1957 aux Giettes sur Monthey, accepté sans modifications, M. le président donne connaissance de son rapport. Il relève que 1957, comme ses devancières, ne fut pas favorable à l'apiculture, la moyenne allant de 5 à 8 kg par colonie suivant les régions. Il y joint par contre la note optimiste. 1958 sera, dit-il, une année de rapport ? En effet, depuis un demi-siècle toutes les années affectées de l'unité 8 ont été favorables à l'apiculture. Il n'y a pas de raison pour que 1958 démente la coutume. Acceptons-en l'augure.

Maladies. — Loque américaine. Nous constatons avec la plus vive satisfaction que cette maladie est en sérieuse régression. Deux cas seulement nous ont été signalés dans la section de Sierre. Aussi le bénéfice réalisé est réjouissant et le Fonds loque dépasse 9000 francs.

Acariose. Le traitement prévu en 1957 au « Folbex » dans le Bas-Valais n'a pas eu lieu pour différentes raisons.

Noséma : Au printemps 1957 un cas grave a eu lieu dans la section de Martigny. Prélevé sur le Fonds de secours un don fut envoyé au jeune apiculteur sinistré.

Concours de ruchers. — M. le président remercie bien sincèrement les membres qui ont participé au concours de 1957 et les félicite pour les beaux résultats obtenus.

Fête de la Romande. — Elle aura lieu cette année à Lausanne et durera un jour. M. le président formule le vœu qu'une belle phalange représentera notre Fédération à cette manifestation professionnelle et amicale.

Finances. — Après le rapport du caissier et celui de la commission de vérification, les comptes sont adoptés tels que présentés. La fortune de la Fédération est en constante augmentation. Le total des cotisations perçues par la Fédération et comprenant celle de la SAR, celle de la Fédération et celle de la section reste inchangé, soit Fr. 10.—.

La vérification des comptes a été confiée aux sections d'Hérens (2e année) et de Conthey (1re année). C'est la section de Martigny qui recevra les délégués en 1959.

Le comité de la Fédération a été confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période administrative de deux ans. Il se compose de MM. Joseph Germanier, Sierre, président ; Emile Gaspoz, Saint-Martin, vice-président, et André Jacquier, Les Marécottes, secrétaire-caissier.

M. Meunier, président de la SAR, apporte le salut du comité romand et renseigne les délégués sur l'action entreprise pour l'obtention de sucre à prix réduit. M. Voutaz exprime son point de vue comme négociant.

La séance administrative est interrompue à 12 h. 30 pour permettre aux délégués de se rendre aux Marécottes.

Un menu de choix fut servi dans toutes les règles de l'art à l'Hôtel Jolimont, où durant le dessert, les participants eurent le plaisir d'entendre les souhaits de bienvenue et les vœux de la commune de Salvan présentés par M. le conseiller Gay-Balmaz. Le Fendant offert fut également très apprécié.

La séance de travail est reprise à 15 heures dans la salle du « Chaperon rouge ». Le public était gracieusement invité à cette seconde partie du programme. Il y répondit avec enthousiasme et le but cherché par les organisateurs : propagande pour faire connaître au public les beautés de l'apiculture semble avoir été atteint. Il y avait beaucoup de jeunes et d'enfants. A-t-on toujours su intéresser l'écolier, l'étudiant aux choses merveilleuses de la nature ? L'enseignement donne-t-il la place méritée à cette branche de notre économie ? Ne pourrait-on pas en plus des compétitions sportives les plus diverses intéresser la jeunesse aux délassements et aux joies saines que l'on trouve en s'approchant de la nature, en particulier de la vie des abeilles ? C'est devant une salle comble que M. Luisier, inspecteur cantonal des ruchers, projeta deux films. Le premier retrace le danger que représente, pour la santé de l'homme et pour ses œuvres en général, les insectes. On y voit, en outre, les insectes vecteurs de maladies ou parasites, tels que : paludisme, maladies du sommeil, cécité, etc. On peut également constater les énormes ravages que causent ces arthropodes de toutes les espèces aux cultures, aux habitations.

Le deuxième fut le « Film apicole suisse ». Cette bande cinématographique en trois parties comprend : 1. la vie des abeilles ; 2. les maladies des abeilles ; 3. les amis des abeilles. Ce grand documentaire récemment paru a été tiré en Suisse sous l'égide des sociétés suisses d'apiculture et de l'Office vétérinaire fédéral. L'opérateur spécialiste a su rendre les images vivantes, concernant cette branche de l'économie nationale. Le but de la première et de la troisième parties du film est d'intéresser les non-initiés à cette branche si passionnante. Elles seront présentées dans les grandes salles de cinéma suisses et il est à espérer qu'elles rempliront le rôle que nous cherchons.

En résumé, cette séance bien présentée et dirigée par M. Luisier obtint un grand succès et ce fut une très belle journée fort instructive tant pour les apiculteurs que pour la cause qui leur est chère : l'apiculture. *A. J.*

Section Pied du Chasseral

Notre section a tenu son assemblée générale samedi 15 mars à Gléresse par un beau temps engageant puisque nos abeilles rentraient avec de l'eau et du pollen. Si nous ajoutons que la projection du magnifique film « La vie des abeilles » était prévue après la partie administrative, il semble qu'aucun apiculteur ne devait manquer à l'appel. Hélas ! ce ne fut pas le cas : la maladie ou un autre empêchement inattendu furent... peut-être la cause pour les représentants de Nods.

Le caissier étant absent pour cause professionnelle, son rapport est renvoyé à une autre séance. Le président M. A. Aufranc rappela les faits essentiels de l'année écoulée et termina son rapport en confirmant sa démission annoncée en décembre et sa décision de quitter toute activité apicole. Il fallut donc procéder à son remplacement. Ce ne fut pas facile, parce que les jeunes n'ont pas le temps ! C'est donc à M. Charles Baur, de Bienne, un fidèle de nos

rencontres, âgé de 74 ans, qu'on fit appel. Cette nomination permet d'avoir confiance pour l'avenir de notre section.

Témoignant sa reconnaissance au président démissionnaire, l'assemblée acclame M. Aufranc, comme membre d'honneur. L'honorariat fut également décerné à titre rétrospectif à M. Ernest Bolle qui fut aussi président pendant de nombreuses années.

M. Mouche, notre vice-président, fut confirmé caissier de la caisse loque et noséma jurassienne pour remplacer le caissier démissionnaire de l'Erguel. C'est avec enthousiasme que l'assemblée accueillit deux nouveaux membres, MM. Martin Grosjean et Hermann Hodler, tous deux de Bienne. Elle enregistra avec regret la démission de M. Fritz Schertenleib, de La Neuveville, à qui nous adressons nos vœux de meilleure santé.

Mais l'assemblée était impatiente de voir le film. L'auditoire est très nombreux car plusieurs dames ont accompagné leur mari. La projection a été facilitée par la collaboration de deux opérateurs prévôtois MM. Jecker et Anklin, que nous remercions chaleureusement.

Bl.

Convocations

Centrale romande des miels

Les membres de la Centrale romande des miels sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le samedi 12 avril 1958, à 14 h. 15, au Café Vaudois, place de la Riponne, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée.
2. Rapport présidentiel.
3. Finances : a) rapport du gérant ; b) rapport de la Commission de vérification des comptes.
4. Election d'un membre de la Commission de vérification des comptes.
5. Propositions individuelles.

Les membres qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée, sont instamment priés d'en communiquer le texte à l'avance à M. Louis Voutaz, président, Sembrancher.

Le président : L. Voutaz. *Le secrétaire :* G. Golay.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Il est rappelé à nos membres la réunion du 27 avril 1958, qui aura lieu à *Porrentruy,* salle de l'Inter, à 14 h. précises.

Pour cause majeure, cette assemblée n'a pu se donner à St-Ursanne comme prévu.

Les apiculteurs ajoulots voudront retenir cette date, car le programme sera d'une importance toute spéciale. Le film du Dr Jordan, présenté pour la première fois à Vienne lors du Congrès mondial, a pu être à notre disposition. Les apiculteurs désireux de faire de l'élevage de reine, pourront de ce fait compléter leurs connaissances, et nous en remercions ici, les éleveurs genevois, propriétaires de ce film inédit.

Pour en compléter la valeur, M. le pasteur Buscarlet de Dardagny-Genève, commentera le déroulement par sa très haute compétence en la matière.

C'est encore M. le pasteur qui a pratiqué l'apiculture en Normandie pendant 15 années, qui voudra nous faire un résumé de ce qu'il a appris et de ce qui se pratique différemment de chez nous. Nous apprendrons aussi comment les abeilles se sont comportées pendant la tourmente de Normandie.

Ensuite, M. Barbier de Genève, président des éleveurs romands, exposera le travail en vue de l'ARAE quant à la sélection des reines et au choix de la meilleure race.

Pour clore cette réunion, nous aurons le plaisir de fêter 20 vétérans auxquels il sera remis gobelets et plateaux gravés au nom de la SAR.

Cette journée paraît être des plus intéressantes et nul ne doit manquer à l'appel.

Pour parer aux frais de cette réunion, le comité vous demandera encore une fois, de sortir de vos bourses (un petit) 20 sous, merci.

Pour le comité : Stoquet.

Société d'apiculture de Lausanne

Par suite d'utilisation de la salle, la séance amicale d'*avril* est retardée *au samedi 26 à 20 h. 30,* au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne.

Comme corollaire à la séance de mars, M. Louis Bourgeois traitera : 1. La question du marquage des reines avec démonstrations pratiques, opération que de nombreux apiculteurs ne pratiquent pas encore ; 2. Pose des hausses.

Le Comité.

Société d'apiculture de la Veveyse

Les membres de la section sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 20 avril à 14 h. au Cercle agricole à Remaufens.

Tractanda : Procès-verbal de la dernière assemblée ; rapport du caissier et des vérificateurs des comptes ; rapport du président ; nominations statutaires ; fixation de la cotisation annuelle pour 1959 ; rapport de l'inspecteur des ruchers programme de travail pour 1958 ; divers.

L'assemblée sera suivie de la projection du film en couleurs : « La vie des abeilles ». Le président : *A. Pachoud.*

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 14 avril 58, à 20 h. 30 précises, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : « Traitements antiparasitaires et apiculture ». Conférence donnée par M. le Dr A. Savary, entomologiste aux Stations fédérales d'essais agricoles.

Vu la personnalité du conférencier et le sujet qui nous intéresse tous au plus haut point, le comité compte sur une nombreuse participation.

A DISPOSITION

DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande	**la pièce**	**Fr.**	**1.70**
Diplôme d'honneur	»	»	**1.50**
Carte correspondance couleur	**la douz.**	»	**1.50**
Cahier de comptabilité	**la pièce**	»	**2.50**
Table des matières du Bulletin		»	**1.—**
Collection du Journal suisse d'apiculture	**l'année**	»	**5.—**
Panonceau réclame	**la pièce**	»	**1.—**
Brochures sur « LE MIEL »	**la douz.**	»	**1.50**
	le cent	»	**12.—**

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.